

PORT : FOLLEUX

Note 02/2019

Rédacteur
M. EYMOND
06-62-36-70-09

**OBJET: REUNION Comité Local des Usagers Permanents des
Installation Portuaires de Plaisance
FOLLEUX 23 Avril 2019
Pièce jointe : Note ANDF**

Introduction de M. Régis PAJOT

- + Rappel sur les convocations du concédant
- + Explication sur le déroulé du CLUPIPP : pas d'ordre du jour formel, mais un débat questions / réponses.

M. ANGIBAUD, président de l'ANDF

- ✓ Etat des sanitaires déplorables ce week-end de Pâques faisant suite à des incivilités (nettoyage de chiens dans la douche PMR...)

Réponse : le nettoyage se fait très régulièrement, mais face à certains comportements, il est difficile de maintenir les sanitaires dans un état de propreté irréprochable.

- ✓ Problèmes avec les barques (manque d'avirons, barques déplacées). Etudier le placement des rames dans un endroit fermé par badge ou digicode.

Réponse : une attention particulière sera portée sur l'entretien des barques en ce début de saison. Après discussion avec les personnes présentes autour de la table, la solution de l'endroit fermé pour les rames semble difficile à mettre en place.

- ✓ Réflexion générale sur la tarification, pouvoir d'achat des retraités en baisse, l'augmentation des tarifs à maîtriser.

Réponse : Le département prend note de cette réflexion.

- ✓ Proposition de renouveler le macaron pour le parking de la parcelle 58, longue durée / croisière.

Réponse : la compagnie va étudier la mise en place de ce macaron et voir avec la commune de Béganne afin d'harmoniser cette action.

- ✓ La réglementation pour l'utilisation des parkings doit se limiter à juillet et août.

Réponse : Voir avec le syndicat et la Compagnie des ports du Morbihan pour la mise en place de signalétique.

- ✓ Lorsque la signalétique sera mise en place par la mairie, souhait de distribution de flyer d'information par la Compagnie (prévention).

Réponse : la Compagnie est favorable à cette action et verra avec la mairie.

Demandes diverses après un tour de table :

- ✓ Etudier la mise en place d'un sèche-mains dans les sanitaires publics : en raison du manque d'électricité, il faut étudier la question avec un système alternatif.
- ✓ Faire respecter le stationnement des remorques : mise en place d'une signalétique adéquate.
- ✓ Sur les nouveaux pontons, il manque des taquets : le personnel de Folleux répondra à des demandes ponctuelles de matériel.
- ✓ Demande d'augmentation de puissance coté Nivillac : la demande est en cours, ENEDIS devrait intervenir après l'été, nous assurant avoir un nouveau compteur pour l'hiver.
- ✓ Problème de taille de poubelles dans les sanitaires : des poubelles plus conséquentes seront disposées dans les espaces communs.

M. EYMOND, référent de direction du port de FOLLEUX

- ✓ Information auprès des usagers du Pont de Cran : suite à leur demande, lors de la pose de la future passerelle, un portillon sera mis en place sur l'ouvrage existant.
- ✓ Le point d'eau pour les campings cars sert de remplissage d'eau douce et de nettoyage des caissettes sanitaires des véhicules. Il y a un risque de bactéries sur le robinet : une information aux plaisanciers sera faite. Mise en place d'un affichage « eau non potable ».
- ✓ Il a été décidé de ramener les poubelles près de la capitainerie, un enclos sera construit prochainement (accord du syndicat). Cette transition doit être accompagnée par l'application de règles de civisme.
- ✓ Les travaux d'aménagement des abords rive Nivillac seront effectués avant la fin de 2019.
- ✓ Un réaménagement du port de FOLLEUX coté Béganne est à l'étude et devrait être réalisé courant 2020.

La séance est levée à 15h25.